

**Assemblée Générale du 9 juillet 2014.**

Les membres du PBD Genève se sont réunis hier soir en Assemblée Générale afin de prendre position sur les votations à venir et de valider la révision du programme cantonal.

**Le PBD Genève dit OUI à une traversée de la rade.**

Le PBD Genève milite pour une traversée de la rade ou du lac (appelée aussi « grande traversée ») depuis sa création. Tout projet de « grande traversée » étant aujourd'hui au point mort, le PBD Genève soutient l'initiative 152 – Pour une traversée de la rade.

Les membres du PBD Genève ont retenu un projet qui, sans être parfait, permet d'envisager à terme une meilleure circulation au centre-ville. L'acceptation de l'initiative est une première étape qui permettra au Conseil d'Etat de rechercher une solution de financement sur la base d'un projet concret et préalablement approuvé par le peuple.

**Le PBD Genève dit NON à l'initiative populaire « pour une caisse maladie publique ».**

Bien que conscient que le système actuel est perfectible, le PBD Genève a rejeté hier cette initiative après un débat animé. La caisse publique n'est pas une solution valable même si la chasse aux bons risques et la hausse continue des coûts de la santé doivent être combattus. Le PBD s'engage d'ailleurs en ce sens ([14 prises de position portant sur le domaine de la santé](#)).

En effet, une caisse publique unique ne permettra pas plus de limiter la hausse des primes que le système actuel. De plus, le gain administratif est potentiellement assez faible étant donné que chaque canton devrait gérer sa propre caisse. Enfin, la suppression des caisses privées en matière d'assurance obligatoire signifie également la suppression de toute possibilité de changement pour l'assuré en cas de mécontentement.

**Le PBD Genève dit NON à l'initiative populaire «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration».**

Bien que l'intérêt d'un taux unique de TVA pour le secteur de la restauration et de l'hôtellerie soit évident, le PBD Genève s'oppose à une initiative qui comporte deux défauts majeurs :

- Premièrement, il n'existe aucune garantie qu'un taux plus bas sera effectivement répercuté sur les prix des prestations facturées aux clients.
- Deuxièmement, l'acceptation de cette initiative provoquerait une perte de recette pour la confédération de l'ordre de 700 à 750 millions de francs sans que les initiants ne proposent de moyen de compensation.

**Le PBD Genève adopte la première partie de son programme révisé.**

Le programme 2013 - 2018 est en phase de révision complète. Hier, l'Assemblée Générale a approuvé la première mouture de ce travail qui porte sur quatre thèmes : sécurité, économie & emploi, finances publiques et éducation. Le document final sera publié dans les prochains jours sur notre site internet ([www.pbd-ge.ch](http://www.pbd-ge.ch)).

La commission de rédaction du programme continuera à travailler tout l'été afin de finaliser la rédaction des thèmes restants pour le mois de septembre.

Renseignements :

M. Charles Piguet, Président (079 779 34 40 – [president@pbd-ge.ch](mailto:president@pbd-ge.ch))

M. Thierry Vidonne, Vice-président (079 341 56 76 – [tvidonne@yahoo.fr](mailto:tvidonne@yahoo.fr))